

Les organismes franco-ontariens face à la crise de l'État-providence : continuité et rupture

Rachid Bagaoui et Simon Laflamme

1. Introduction

Au Canada, le développement des minorités francophones, entre autres de la communauté franco-ontarienne, a été favorisé par les politiques du gouvernement fédéral et par les moyens dont a disposé ce gouvernement pendant l'époque où l'on pouvait parler d'État-providence. Mais l'État n'a pas été le seul artisan de ce développement ; y ont contribué une multitude d'organismes aux finalités diverses, inscrits dans leurs communautés et animés par bon nombre d'acteurs qui ont fait preuve de convictions profondes et d'un travail acharné. De nombreuses analyses, d'ailleurs, ont souligné le rôle crucial que joue la vie associative dans le changement social (Gervais, 1983 ; Allan, 1996 ; Young, 1989 ; Langlois, 1990 ; Bélanger et Lévesque, 1992).

Si l'État-providence n'est plus, les organismes sont toujours des agents de développement. Il importe donc de s'interroger sur la manière dont ces organismes, alors que les données ne sont plus les mêmes, au moins en ce qui a trait à

l'économie, envisagent leur propre sort et le destin de la population qui est visée par leurs activités. Cette façon d'entrevoir l'avenir constitue un facteur déterminant de ce qui advient pour soi et pour les autres, non pas que l'avenir prenne nécessairement la forme des projets qui y ont conduit mais plutôt qu'il est toujours, quelle qu'en soit la forme, le résultat de l'ensemble des actions passées, si peu coordonnées soient-elles. Et ces actions mêmes correspondent aux perspectives plus ou moins nettes qu'on peut trouver dans l'esprit des personnes qui les entreprennent. Comprendre cet esprit, c'est au moins être en mesure d'apercevoir ce qui sera entrepris. Et si l'avenir des communautés francophones dépend de la vitalité et de l'esprit de ses organismes, il est utile de les analyser sous cet angle.

Une bonne façon d'aborder la question est d'étudier le discours des leaders de ces organismes. Ce n'est pas la seule ; on pourrait, en effet, examiner les dynamiques relationnelles 1) au sein des associations, 2) entre les associations ou 3) entre elles et les populations qu'elles représentent ou à qui leurs services ou leurs activités sont destinés. On a choisi de se pencher sur le discours des leaders pour étudier la question qui est posée mais aussi parce qu'on compte peu de travaux consacrés aux représentations que véhicule le leadership des associations ; la raison en est simple : l'expression revêt encore une connotation péjorative (Gervais, 1983 ; Martiniello, 1992). Il est reproché aux propos des leaders de ne pas traduire le langage qu'on entend à la base, de renvoyer à une réalité extérieure à la vie sociale du groupe. Mais il n'y a pas lieu ici d'entrer dans cette polémique. On se contentera d'affirmer que le rapport entre le chef et les autres, qu'il s'agisse des membres de son organisme ou de tous ceux qui constituent les destinataires de l'organisme, est en vérité complexe mais qu'il n'y a pas lieu de parler de pure dissociation (Laflamme, 1987, 1992). Il convient tout de même de formuler quelques clarifications sur l'utilisation qui est faite du concept dans cette recherche. On ne propose pas ici une étude sur le leadership, sur sa structure ou son fonctionnement propres ; pas plus qu'une théorie du leadership. Le groupe des leaders intéresse en tant que révélateur des enjeux de la société franco-ontarienne, parce qu'il ne peut pas ne pas participer des débats, parce qu'il est impossible qu'il ne soit pas informé par sa société, parce qu'il agit nécessairement sur elle. Il

prend part aux débats de société. Il le fait en tenant compte de ses propres objectifs, de sa vision du monde, mais compte tenu de l'état des rapports de force et de coopération au sein de son groupe d'appartenance. Le discours du leader franco-ontarien ne peut être pris pour le discours de tout le monde – ce en quoi il n'est pas différent du discours de qui que ce soit –, mais il révèle un aspect indéniable de la population franco-ontarienne. Les leaders franco-ontariens sont des hommes et des femmes qui contribuent à définir des situations, ce sont des membres actifs et influents au sein des conseils d'administration des associations (Labelle et Lévy, 1995), associations qui peuvent être définies comme des regroupements volontaires d'individus, comme des regroupements qui possèdent une structure organisationnelle, où l'on poursuit des objectifs spécifiques de mise en valeur, d'offre de services, de promotion et de défense de la communauté franco-ontarienne (Doray, 1990).

2. Repères méthodologiques

Sur le plan méthodologique, la méthode qualitative fondée sur l'enquête par entretiens en profondeur a semblé appropriée pour rendre compte du discours des leaders franco-ontariens. Le choix des leaders d'association s'est fait en deux étapes. Dans une première étape, on a établi une liste d'associations et d'organismes. La liste de l'ACFO a servi de base dans ce processus. Une soixantaine d'associations, implantées dans la région de Sudbury, ont été choisies. Cet ensemble organisationnel et associatif s'exprime dans différents champs sociaux comme la culture, l'économie, l'éducation, la politique et le réseau communautaire. Dans un deuxième temps, on a construit un échantillon d'une vingtaine d'associations provenant de différents secteurs. L'échantillonnage composé d'associations a été défini en fonction de critères de visibilité et de réputation (Herberg, 1990). Quant aux leaders, ils ont été choisis en fonction du poste de responsabilité qu'ils occupent au sein de ces associations. Au total, vingt leaders ont été choisis. Ce nombre est suffisant pour la saturation de ce type de matériel et correspond aux normes usuelles de la méthode qualitative (voir une démarche semblable dans Labelle, 1993, 1995). Il est clair, cependant, que cette stratégie ne vise pas la représentativité du leadership francophone.

Les personnes rencontrées (11 hommes et 9 femmes) sont nées en Ontario (à l'exception d'une personne qui est née au Québec). La plupart ont fait des études universitaires. Si l'on examine les activités des associations au sein desquelles oeuvrent les personnes interviewées, on constate qu'elles sont à vocations éducative, économique, culturelle et sociopolitique.

L'analyse des verbatim se fera en deux temps : d'abord on décrira les propos qui ont été entendus dans les entrevues en en livrant le contenu ; ensuite, adoptant une approche herméneutique, on tentera de construire la problématique à l'intérieur de laquelle s'inscrivent ces propos, l'*épistémè* qui rend possibles les énoncés.

3. Le discours comme il s'exprime

3.1. La crise de l'État

L'un des enjeux majeurs de la problématique actuelle de sortie de crise est certainement celui du rôle de l'État. Le rapport des francophones à l'État est un fait connu. Depuis la fin des années 1960, en effet, l'État est considéré comme acteur central dans le développement de la minorité franco-ontarienne. C'est à lui qu'incombait la responsabilité de gérer les programmes de langues officielles, d'établir les critères de financement, d'attribuer les subventions et d'appuyer le développement communautaire. Le gouvernement provincial mettra également sur pied différents mécanismes d'enquête chargés d'étudier les moyens d'intégration des francophones. Aujourd'hui, avec la crise de l'État-providence, cet héritage semble s'émietter à travers la crise du financement, la remise en cause des programmes sociaux, la privatisation et la déréglementation. En même temps, cette crise a mis en relief les potentialités de renouvellement des pratiques sociales.

3.2. Le problème de financement

Le leadership francophone est confronté à un nombre important de problèmes dont le plus inquiétant est le financement. Bien qu'il soit difficile à ce stade-ci de mesurer avec précision ce phénomène, la plupart des leaders affirment que la situation financière s'est détériorée avec l'arrivée au pouvoir des conserva-

teurs à Queen's Park en 1995. Les mots d'ordre de ce gouvernement : assainissement des dépenses publiques, rationalisation, coupures, désengagement de certains services, sous-traitance, privatisation, franchisage et concurrence. Ces politiques et les stratégies qui en découlent ont de nombreuses conséquences sur les organismes étudiés. Bien qu'elles diffèrent d'un organisme à l'autre, ces conséquences se ramènent à quelques points majeurs.

3.2.1. La menace plane sur les acquis

Outre le problème de financement qui frappe durement les associations communautaires, il y a la menace qui plane sur les acquis des francophones (dans le domaine de la santé, de l'éducation, etc.). Comme groupe minoritaire, cette population sera certainement, selon les répondants, amenée tôt ou tard à se tourner vers la majorité pour répondre à ses besoins, et c'est l'assimilation qui l'attend. C'est également la disparition des services en français à brève échéance qui inquiète les leaders interviewés. L'idée que le secteur privé aura la mainmise sur ces services non seulement inquiète plusieurs organismes mais les oblige à réévaluer leurs priorités et leurs stratégies.

3.2.2. Le travail en otage

La crise et les politiques des pouvoirs publics ont également un impact sur les conditions de travail des intervenants. Les coupures dans les postes de travail amènent ces acteurs à un plus grand investissement dans le travail. Ils sont contraints à faire du temps supplémentaire. Étant donné le manque de ressources, ils sont obligés de s'occuper de toutes les tâches dans l'organisme. Selon plusieurs, cette situation conduit au stress, aux problèmes de santé et aux problèmes familiaux. De plus, ils ne peuvent même pas compter sur le travail des bénévoles pour alléger leur fardeau, car le bénévolat semble en perte de vitesse. Les répondants sont unanimes sur le fait que les gens ne s'intéressent plus aux affaires francophones. Surtout les jeunes qui, selon plusieurs, savent à peine que ces organismes existent. Conséquence : le recrutement des bénévoles est difficile, car, dans un tel contexte, les responsables des organismes sont amenés à exiger beaucoup trop d'eux.

3.2.3. *La démobilisation sociale*

Devant cette situation morose, la démobilisation semble le lot des acteurs du milieu associatif. Les répondants affirment être «fatigués de se battre». Selon eux, «les choses ne bougent pas aussi rapidement qu'ils le voudraient». Ils se sentent «seuls». Travailler dans un milieu minoritaire apparaît comme «une bataille sans fin». Plusieurs ont indiqué qu'ils «auraient dû faire un métier *normal*». De plus, ils semblent ne plus savoir où «donner de la tête» sur le plan idéologique. Les problèmes quotidiens mobilisent la totalité de leur énergie. Ils n'ont plus le temps de s'impliquer dans les grands débats de société. Que pensent-ils par exemple du pluralisme culturel, de la mondialisation ? Pas grand chose, sinon que ces problèmes ne les touchent pas. Une certaine indifférence se dégage de leurs propos. Les témoignages des répondants laissent donc entendre que c'est l'immédiat qui les mobilise. Selon un bon nombre d'entre eux, toute vision à moyen ou à long terme est une utopie.

3.3. **Quelques réponses à la crise de l'État**

Les réponses à la crise de l'État font couler depuis plusieurs années, un peu partout, beaucoup d'encre. En fait, depuis les années 1980, cinq thèses s'affrontent. La première est venue de l'État lui-même qui évaluait que les dépenses sociales en matière de services sociaux, d'éducation, de santé, coûtaient trop cher. Les politiques prônées redonnent le rôle moteur au marché et restreignent l'intervention étatique. La deuxième est celle de mouvements sociaux et d'une certaine gauche à tendance sociale-démocrate qui revendiquent le maintien des acquis et la permanence des formes de régulations sociales propres aux «Trente Glorieuses». La troisième est celle des personnes qui désirent une nouvelle figure de l'État, un État animateur qui s'appuierait, d'une part, sur une démarche qui considère les gens comme des acteurs dans la société et non comme de simples bénéficiaires (Donzelot et Estebe, 1994) et, d'autre part, sur des activités qui favoriseraient la socialisation des citoyens, le renforcement du tissu social et la prise en charge des problèmes quotidiens (Laville, 1996). La

quatrième s'exprime à travers les individus qui s'orientent vers l'autonomie économique. La cinquième constitue un appel à la solidarité en même temps qu'une critique du leadership.

3.3.1. Une première réponse : la voie de la rationalisation

Selon un certain nombre de leaders, les organismes francophones doivent s'adapter à la tendance en cours. En clair, cela veut dire qu'il faut «privatiser certaines activités culturelles pour *compétitionner* avec le secteur privé», «vendre le bilinguisme des Franco-Ontariens pour attirer le financement», «couper dans les dépenses», «mettre l'accent sur les résultats, l'efficacité». On propose également de «fusionner certains organismes», voire de faire disparaître ceux «qui ne sont pas rentables». Il faut «changer de priorités, de revendications pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds». Rien de cela n'est étonnant lorsqu'on sait que, pour bon nombre de ces associations, l'État demeure le pourvoyeur principal. Formées autour de l'État et grâce à l'État, ces associations dépendent, pour assurer leur survie, des subventions des pouvoirs publics et de leurs priorités.

3.3.2. Une deuxième réponse : sortir de la dépendance à l'égard de l'État

Bien que l'État demeure toujours une référence, les répondants s'entendent sur le fait que les Franco-Ontariens doivent cesser de se tourner vers l'État pour trouver des solutions à tous leurs problèmes. Il faut, disent-ils, «se prendre en main», «se sentir maître chez soi», «se développer». Cette prise en main passe, selon les répondants, par l'autonomie – par rapport aux pouvoirs publics – sur le plan du financement. On pense qu'il faut diversifier les sources de financement, par le biais des fêtes, des levées de fonds, des dons, et, surtout, des institutions financières comme les Caisses populaires. Cette autonomie doit également se déployer sur le plan local, car, toujours selon les répondants, la communauté ontarienne francophone n'est pas homogène ; il existe des différences fondamentales entre les régions. C'est pourquoi, selon eux, les stratégies des pouvoirs publics doivent tenir compte de la spécifici-

té du territoire où s'enracine chaque organisme. L'autonomie doit enfin se déployer en fonction de la spécificité du champ d'action des organismes. On demande à l'État, en effet, d'établir ses critères en fonction des besoins du secteur d'activité de l'organisme. Bref, les organismes sont en train de redéfinir leurs rapports à l'État. Conscients de leur dépendance par rapport aux pouvoirs publics, ils cherchent de nouvelles stratégies qui leur permettent de s'approprier leur propre développement.

3.3.3. Une troisième réponse : développer un partenariat

Autre thème qui domine le discours des intervenants des associations communautaires : le partenariat. Ce partenariat se déploie à trois niveaux. Les répondants proposent, premièrement, de développer des partenariats avec les pouvoirs publics. Il s'agit de participer aux définitions des priorités, aux critères de financement et à l'élaboration des projets. Pour tirer le meilleur parti de la situation actuelle, les répondants proposent, deuxièmement, un partenariat avec les institutions – et les groupes – anglophones. Comment ? En procédant «par contrat», «par projet», «au sein d'une structure locale de développement et en fonction de certaines priorités». Mais y a-t-il un risque d'assimilation pour les Franco-Ontariens ? Les acteurs semblent conscients des conséquences de ce genre de partenariat. Ils s'entendent, cependant, pour dire que la solution à ce problème réside dans le fait que les francophones doivent se laisser guider dans leur démarche, non seulement par des impératifs économiques, mais aussi par des préoccupations identitaires liées à la langue et à la culture notamment. Autrement dit, en intégrant les références identitaires dans le rapport à l'autre, les francophones réussiraient, selon plusieurs, à contrer le pouvoir assimilateur de la majorité. Le discours de la plupart des répondants met, troisièmement, l'accent sur un renforcement de la solidarité entre les Franco-Ontariens. Refusant de laisser évoluer la situation actuelle, ce discours propose de rendre la solidarité – qui existe de façon informelle – plus formelle, avec une structure reconnue. Les éléments qui ressortent de cette stratégie sont les suivants : les Franco-Ontariens doivent se regrouper entre eux, se connaître davantage, échanger leurs idées, développer des projets, mettre les ressources en commun, partager les coûts.

3.3.4. Une quatrième réponse : se prendre en main économiquement

Les leaders cherchent aussi à se définir dans la voie de l'autonomie financière. Cette orientation s'inscrit dans un mouvement amorcé au tournant des années 1980, quand la plupart des associations incitaient les milieux francophones à effectuer le virage économique dans le sens du développement de l'*entrepreneurship* (Cardinal et al., 1994). Qu'en est-il des réponses du leadership ? Tout en admettant l'importance de l'*entrepreneurship*, le bilinguisme des francophones, la création des entreprises, etc., le leadership est unanime à dire que le temps où les exigences économiques étaient séparées des préoccupations sociales est révolu. En fait, tout en continuant à assumer les préoccupations sociales et identitaires, le milieu associatif semble vouloir assumer aussi une partie des contraintes associées au marché : que l'on s'oriente vers la création d'emplois, la formation, la production de biens et de services. Selon ces leaders, la question économique n'est plus vue comme une renonciation aux objectifs sociaux. Bref, il faut voir le développement des Franco-Ontariens comme un tout, dans sa globalité.

Cette vision rejoint d'ailleurs la philosophie qui animait le colloque *L'Ontario français, valeur ajoutée ?* (1996) qui se penchait sur le rôle économique des Franco-Ontariens. Il ressort clairement que la collectivité ontarioise possède tout le potentiel pour se réaliser pleinement. La population francophone est une main-d'oeuvre qualifiée dont l'un des atouts essentiels est le bilinguisme ; il s'agit là d'une «valeur ajoutée» (Grenier, 1996). La communauté possède également des trésors de savoirs et «d'intelligence collective» qui ne demandent qu'à être répertoriés pour mieux être mobilisés et exploités en réseaux, en grappes industrielles par exemple (Paquette, 1996) ; on assiste même à la naissance d'un réseau de gens d'affaires qui contribuent activement au développement de l'économie francophone (Ribordy, 1996).

3.3.5. Une cinquième réponse : changer le leadership

Si le contexte actuel semble imposer sa logique au fonctionnement de ces organismes, pour beaucoup de leaders, ce n'est là qu'une partie du problème. Le déchirement de la population

franco-ontarienne est un problème inquiétant. C'est une population qui, en raison des questions des luttes internes, demeure difficile à mobiliser. La critique est également très sévère à l'endroit du leadership franco-ontarien. Selon des intervenants, ce leadership est traditionnel, encore trop axé sur l'école. Pour ces répondants, les revendications en matière d'éducation demeurent, certes, importantes, mais elles «occupent trop de place». Le leadership «manque de cohésion», et il est «difficile à mobiliser» en lui-même et est incapable de «mobiliser les ressources dont disposent les francophones».

Il est donc urgent, de l'avis des répondants, qu'une nouvelle catégorie de leaders, soucieuse de la réalité nouvelle des francophones et sensible aux tendances actuelles, s'affirme dans l'espace public.

4. Le cadre du discours

Ces craintes, ces aspirations, ces affirmations, ces analyses que font entendre les leaders des organismes franco-ontariens de Sudbury sont les manifestations d'un cadre réflexif dont on pourrait dire qu'il est défini par quatre thèmes :

- 1) une problématique économique,
- 2) une opinion sur soi en tant que collectivité,
- 3) une mission culturelle,
- 4) une opinion à l'égard des anglophones.

Ces thèmes en eux-mêmes donnent lieu à diverses variantes et à des positions plus ou moins nettes ; dans leur ensemble, grâce à leur combinaison mais aussi à cette polyvalence et à cette ambiguïté, ils permettent au discours collectif de prendre plusieurs aspects aux composantes plus ou moins intégrées. C'est que chacun des thèmes possède une relative autonomie en même temps qu'il détermine la forme globale du discours en agissant sur les autres composantes de façon spécifique. Telle opinion, dans un secteur thématique particulier, par exemple, conditionnera telle opinion dans tel autre sans toutefois que ce qui est exprimé dans cet autre secteur ne devienne que la réplique de ce qui est affirmé dans le premier. En ce sens, chacun des thèmes est indispensable à l'ensemble dans sa réalité propre et à titre d'élément du tout, à la fois déterminé et déterminant (Chalk, 1994 ; Laflamme, 1990).

Dans le propos de chacun des leaders, on relève des énoncés qui portent directement ou indirectement sur ces thèmes. Et cela n'est pas dû au fait que les questions de l'intervieweur obligeaient le répondant à s'exprimer sur chacun des thèmes que l'analyse dégage. Cela s'explique par le fait que le leader d'une association franco-ontarienne peut difficilement réfléchir sur son propre destin sans faire intervenir des considérations qui se rapportent au moins à ces quatre thématiques. Par contre, leurs propos ne sont pas identiques. Or, c'est de l'originalité, d'une part, de chacun des éléments du discours et, d'autre part, de la forme de l'ensemble que résulte cette différence. Les discours ne sont pas identiques mais ils ne sont pas non plus totalement dissemblables; leur similitude provient précisément de l'impossibilité de discourir en dehors de ces quatre éléments entre lesquels les liens sont nécessaires; il s'agit donc de liens qui empêchent que le discours de tous se perdent dans l'infini.

Chaque répondant affirme l'importance de sa mission culturelle. L'organisme au sein duquel il assume quelque fonction de leader contribue au développement de la population franco-ontarienne. Mais cette importance est plus ou moins grande selon 1) les convictions de l'interlocuteur, 2) le domaine au sein duquel opère l'association 3) le rôle objectivable de l'organisme en fonction d'informations plus ou moins évidentes, relatives, par exemple, au nombre de membres, à l'histoire, à l'influence des activités qui ont eu cours.

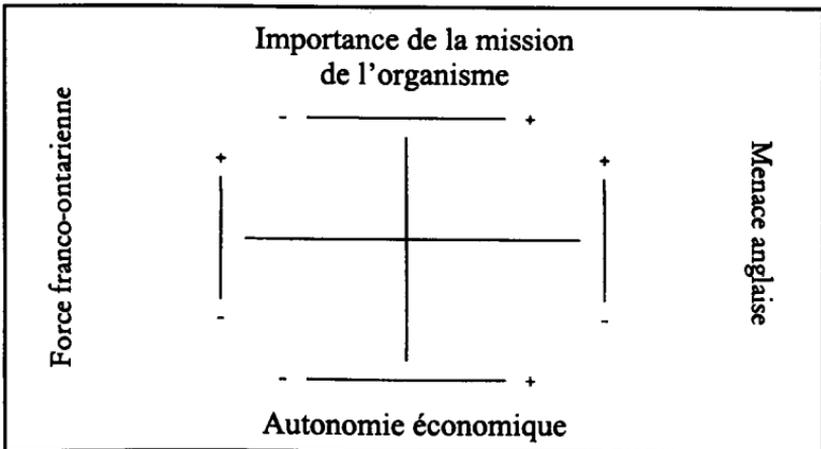
Chaque répondant se fait plus ou moins critique à l'égard de la population franco-ontarienne. Cette critique oscille entre le pessimisme et l'optimisme; elle est plutôt sombre ou plutôt stimulée mais elle est toujours les deux: car si elle était pur espoir, elle serait pure chimère, et donc ne pourrait convaincre ni soi-même ni les autres, et si elle était pur désespoir, elle ne serait pas action militante. C'est dans cette optique que se profile la dénonciation du leadership franco-ontarien qui est autant un rêve de cohésion¹ qu'un appel à la perspicacité. C'est dans cette optique

1 La population franco-ontarienne, notamment par la bouche de son intelligentsia, décrie souvent sa propre division. Cette dénonciation sert même d'argument aux critiques qui aiment à affirmer que, du fait de cette division, une population franco-ontarienne n'existe pas. Or, cette position vit de l'illusion selon laquelle il n'y a peuple que dans la mesure où il y a uniformité, ce qui est absurde.

également qu'on déplore un conflit de générations où les jeunes apparaissent moins disposés que leurs aînés à s'engager dans les activités de développement communautaire, particulièrement dans les activités à caractère francophone ; mais cet apitoiement est en même temps une quête de solutions. C'est ici que la francophonie ontarienne se révèle, aux yeux de celui-ci, forte sans être omnipuissante, ou, aux yeux de celui-là, faible sans être condamnée.

Chaque répondant entretient un sentiment d'ambivalence à l'égard de l'Anglais, c'est-à-dire du non-francophone. L'Anglais est semblable à soi. Et la société de communication de masse souligne cette similitude dans la mesure où elle homogénéise les populations. Il est peu probable qu'on n'ait rien à partager avec cet autre qui apprécie les mêmes musiques, qui admire les mêmes vedettes, qui obéit aux mêmes lois, qui connaît les mêmes débats sur l'avortement, qui vit la même crise économique, qui fait le même travail... L'Anglais est aussi différent de soi : le Franco-Ontarien lui prête plusieurs épithètes par lesquelles il marque sa spécificité. Et la langue est là pour rappeler la différence ultime, notamment quand on en met en relief le caractère culturel, c'est-à-dire non exclusivement linguistique. Et cet autre est encore différent de soi quand on prend en considération la position sociale et l'attitude historique. Dans ce réseau d'information, l'Anglais apparaît comme potentiellement dangereux dans la mesure où il faut savoir échanger avec lui sans se faire happer.

**Structure du discours des leaders
des organismes franco-ontariens de Sudbury**



Chaque répondant entrevoit, sur le plan économique, une solution qu'on peut juger d'après son degré d'affranchissement par rapport à l'assistance de l'État. La solution la plus aventureuse parle d'une parfaite autonomie des organismes francophones ; elle constitue même une invitation à la concurrence dans la logique même de l'économie marchande ; dans les domaines où une telle solution n'est pas envisageable, l'aventure consiste en une association d'égal à égal avec les organismes non francophones. La solution timorée consiste en un espoir de ne pas voir les deniers publics cesser d'assurer la survie de l'organisme.

Toute position prise dans son ensemble est quelque part au carrefour de ces thématiques, en un lieu spécifique.

Le leader à qui la mission de l'organisme apparaît essentielle, pour qui les Franco-Ontariens se révèlent d'une importance significative, pour qui les Anglais ne sont pas trop à craindre, favorisera les solutions économiques qui témoignent d'une grande latitude par rapport à l'État ; mais s'il lui semble essentiel de ne pas compter sur les subventions de l'État, il lui est nécessaire de se représenter les Franco-Ontariens comme des êtres capables d'assumer leur autonomie : il les imaginera alors suffisamment forts pour le faire, donc susceptibles de faire au moins aussi bien que les non-francophones, et la mission de son association se révélera à lui suffisamment importante pour mériter qu'on travaille pour elle, ou en elle. Il faut toutefois signaler, ici, que l'image qu'on a de la grandeur de l'Anglais peut aussi inviter le leader qui se croit fort dans sa francité à entreprendre ses activités comme le fait l'Anglais mais sans s'associer à lui.

Le leader qui craint énormément l'assimilation ou même les visées anglophones, qui conçoit la francophonie ontarienne dans une extrême vulnérabilité et à qui le rôle de l'organisme qu'il dirige ne semble pas indispensable ne verra de projet économique que dans les entreprises de persuasion des responsables de la distribution de l'argent de l'État. Mais sa dépendance par rapport à l'État ouvre sur une francophonie fragile, sur un monde anglophone menaçant et sur une activité associative qui n'apparaît pas à ce point utile qu'elle puisse bénéficier de l'assistance de ses destinataires.

Entre ces deux situations extrêmes, on trouve bien d'autres possibilités : celle du leader qui ne sent la francophonie ni forte ni

faible, qui perçoit l'univers non francophone comme n'étant ni inquiétant ni rassurant, qui conçoit son organisme comme important sans être essentiel, et dont le projet économique est un ensemble de possibilités.

5. Conclusion

Les analyses qui ont été effectuées montrent avec évidence que les organismes francophones souffrent de la crise de l'État-providence. Partout le discours en porte la marque. Dans une large mesure, les propos des leaders témoignent d'une recherche dont le but est de trouver des solutions qui permettront aux organismes de se reproduire et de se développer. Mais ces discours, dans leur ensemble, montrent bien que les solutions sont nombreuses autant qu'imprécises, c'est-à-dire qu'elles indiquent que les organismes n'adhèrent pas à une solution qui aurait pu être fournie à tous par un cadre socioéconomique aisément propice à l'imagination expansionniste ; elles soulignent que la société ne fournit pas de modèle. La réflexion est bel et bien celle de groupes en voie de transition, dont l'avenir est indéterminé, où les opinions sont nombreuses et où les positions sont subjectivement plus ou moins fortes : la conviction et l'assurance côtoient le scepticisme et l'engagement timide. En cela, objectivement, la situation franco-ontarienne est semblable à celle d'innombrables populations.

Les analyses indiquent aussi que les réflexions des leaders franco-ontariens, bien que nombreuses, ne sont pas aléatoires. Elles sont nettement intégrées à un cadre réflexif. Ce cadre délimite le discours en l'empêchant de tomber dans l'infini du langage. En circonscrivant le champ des possibles, il révèle qu'on a bien affaire à l'esprit d'une population définie qui est soumise dans son ensemble à une problématique particulière. Il faut souligner que ce n'est pas le caractère défini de l'esprit collectif qui fait les populations, c'est la définition du champ dans lequel l'ensemble des propos prend un sens pour tous malgré la diversité des éléments constitutifs du discours. Une société où tout le monde dirait la même chose ne serait plus en train de faire son histoire ; elle serait à ce point homogénéisée qu'elle ne permettrait plus les échanges ; elle ne pourrait plus faire son histoire dans la diversité.

La modernité, quoiqu'elle comporte des tendances à l'uniformisation, présente aussi, à d'autres niveaux, notamment à celui de la prise de position, des tendances à la diversification : la diversité des histoires dans la société contemporaine ne peut pas avoir pour résultat la généralisation du consensus. La diversité des opinions de la société contemporaine, par contre, a pour corollaire la convergence des modes d'expression. Mais c'est là une autre analyse. Dans la mesure où la population réfléchit de différentes façons sur elle-même, elle s'engage dans des voies qui ouvrent sur un avenir certain bien que pluriel et indéfini. Quand l'État-providence ne faisait pas du financement des organismes un facteur de la problématique générale des animateurs, la population franco-ontarienne n'en était pas pour autant uniforme ; le discours se déployait autrement mais encore en portant en lui la diversité, à ce point d'ailleurs que les commentateurs qui rêvent de consensus, qui ne peuvent concevoir de peuples que dans l'uniformité du propos, y voyaient la marque de l'inexistence de la population. Engagés dans une réflexion qui décide de leur action au présent pour demain, capables de produire des solutions variées, réfléchissant dans une problématique commune, les leaders franco-ontariens témoignent de la vitalité des peuples modernes où rien n'est jamais définitivement acquis que dans l'illusion et où l'histoire est toujours en train de se faire.

Bibliographie

- Allan, G. (1996), «Fragmentation ou vitalité ? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick», *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objet et méthodes*, Benoît Cazabon (dir.), Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 94-125.
- Bélanger, P.R. et Lévesque, B. (1992), «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992)», *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Gérard Daigle, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 713-748.
- Cardinal, L. et al. (1994), *L'épanouissement des communautés de langue officielle. La perspective de leurs associations communautaires*, Rapport présenté au ministère du Patrimoine canadien et au Commissariat aux langues officielles.
- Chalk, Muriel, *Étude de la décision de procréation chez les couples sans enfant*, Thèse de maîtrise, Université Laurentienne, Sudbury, 1996.
- Donzelot, J. et ESTEBE, P. (1994), *L'État animateur*, Paris, Éditions Esprit.
- Dorais, L.J. (1990), *Les associations vietnamiennes à Montréal*, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.
- Gervais, G. (1983), «La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité», *Revue du Nouvel Ontario*, n° 5, pp. 67-91.
- Grenier, G. (1996), «Une analyse de la performance économique de la population franco-ontarien», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 9-38.
- Labelle, M. et Lévy, J.J. (1995), *Ethnicité et enjeux sociaux*, Montréal, Liber.
- Laflamme, Simon (1987), *Contribution à la critique de la persuasion politique*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Laflamme, Simon (1990), «Différence et similitude : le marché du travail dans l'esprit des adolescents et des adolescentes», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 27, n° 2, 1990, pp. 220-240.

- Laflamme, Simon (1992), *La société intégrée, De la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York, Bern, Peter Lang.
- Langlois, S. (1990), «Vie associative», *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Simon Langlois, et al. (dir.), Québec, Institut de recherche sur la culture, pp. 105-109.
- Laville, J-L. (1996), «État et sociétés face au défi de la solidarité», *Société civile, État et Economie plurielle*, Bernard Erne et al., Paris/Montréal, Crises/Crida/LSCI.
- Martiniello, M. (1992), *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée*, Paris, CIEMI L'Harmattan.
- Paquette, G. (1996), «L'Ontario français : quo vadis ?», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 55-73.
- Ribordy, A. (1996), «L'apport des gens d'affaires francophones à l'économie du Nord-Est», *L'Ontario français, valeur ajoutée ?*, Anne Gilbert et André Plourde (dir.), Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pp. 101-107.
- Young, R.A. (1989), «Voluntary Associations in New Brunswick: Past and Future», *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*, Maurice Beaudoin et Donald J. SAVOIE (dir.), Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, pp. 139-149.

